

Enregistrement des appels téléphoniques – Service de Police Municipale

La commune de Chambly a mis en place un système d'enregistrement des appels téléphoniques sur la ligne opérationnelle de son service de police municipale – ☎ 01.39.37.26.29.

Pourquoi cet enregistrement ?

L'enregistrement a pour objectif d'assurer la traçabilité des échanges lors des signalements, dépôts de plainte ou demandes d'intervention. Il constitue un élément de preuve en cas de contestation, de menaces, d'injures ou de fausses déclarations.

Quelles données sont enregistrées ?

Sont enregistrées la voix des correspondants et des agents, le numéro de téléphone appelant (lorsqu'il est présenté), ainsi que la date, l'heure et la durée de l'appel. Ces données sont conservées pendant un mois maximum, sauf si un enregistrement est nécessaire dans le cadre d'une procédure judiciaire, contentieuse ou disciplinaire.

Dans ce cas, il est conservé jusqu'à la décision définitive, puis détruit.

Qui peut accéder à ces enregistrements ?

Les seules personnes habilitées à accéder à ces données sont : le Maire, le Directeur Général des Services, le chef de la police municipale et le directeur du service informatique. Ces derniers peuvent consulter les enregistrements, dans le cadre strict des finalités définies ci-dessus. Chaque consultation est tracée. Aucune écoute, copie ou diffusion à des fins personnelles n'est autorisée.

Quels sont vos droits ?

Les agents de police et les usagers peuvent exercer leurs droits d'accès et de rectification par voie postale auprès du Délégué à la Protection des Données de la Ville (Place de l'Hôtel de Ville – BP.10110 F-60230 Chambly Cedex).

Information préalable

Lorsque vous appelez le 01.39.37.26.29, un message d'accueil automatique vous informe de l'enregistrement avant mise en relation avec un agent.

Responsable du traitement

Le responsable du traitement est le Maire de Chambly. Le délégué à la protection des données (DPO) de la commune peut être contacté à l'adresse suivante : dpo@ville-chambly.fr

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) – 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07 – www.cnil.fr.